

---

**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif  
tenue le mercredi 22 avril 2015 à 8 h 30  
Salle Peter-McGill, Hôtel de ville**

---

**PRÉSENCES :**

M. Denis Coderre, Maire  
M. Pierre Desrochers, Président du comité exécutif  
Mme Anie Samson, Vice-présidente du comité exécutif  
M. Harout Chitilian, Vice-président du comité exécutif  
M. Dimitrios (Jim) Beis, Membre du comité exécutif  
M. Richard Bergeron, Membre du comité exécutif  
M. Russell Copeman, Membre du comité exécutif  
Mme Manon Gauthier, Membre du comité exécutif  
M. Réal Ménard, Membre du comité exécutif  
M. Lionel Perez, Membre du comité exécutif  
Mme Chantal Rouleau, Membre du comité exécutif  
M. Aref Salem, Membre du comité exécutif  
Mme Monique Vallée, Membre du comité exécutif

**AUTRES PRÉSENCES :**

Me Jean-François Milot, Chef de division - soutien aux instances  
Me Yves Saindon, Greffier de la Ville  
M. Alain Marcoux, Directeur général  
M. Jacques A. Ulysse, Directeur général adjoint - Services institutionnels  
M. Marc Blanchet, Directeur général adjoint - Développement  
M. Alain Dufort, Directeur général adjoint - Ville-Marie et Concertation des arrondissements  
Mme Chantal Gagnon, Directrice générale adjointe - Qualité de vie  
M. Francesco Miele, leader de la majorité  
Mme Karine Boivin-Roy, conseillère associée  
Mme Suzanne Décarie, conseillère associée  
Mme Mary Deros, conseillère associée  
M. Jean-Marc Gibeau, conseiller associé  
M. Richard Guay, conseiller associé  
Mme Elsie Lefebvre, conseillère associée  
M. Jean-François Parenteau, conseiller associé

---

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

---

**CE15 0705**

Il est

**RÉSOLU :**

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 22 avril 2015, en y retirant les articles 20.027, 20.032, 20.041 et 30.013.

Adopté à l'unanimité.

**CE15 0706**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour consolidé de l'assemblée ordinaire du conseil municipal du 27 avril 2015.

Adopté à l'unanimité.

10.002

---

**CE15 0707**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour consolidé de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération du 30 avril 2015.

Adopté à l'unanimité.

10.003

---

**CE15 0708**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

d'approuver les orientations du plan concept de l'écoterritoire de la coulée verte du ruisseau Bertrand.

Adopté à l'unanimité.

12.001 1144240016

---

**CE15 0709**

Il est

RÉSOLU :

de déposer au conseil municipal le document intitulé « Pour une participation égalitaire des femmes et des hommes à la vie de Montréal — Plan d'action 2015-2018 ».

Adopté à l'unanimité.

12.002 1140744004

---

**CE15 0710**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'approuver, conformément à la loi, un projet de convention de services de gré à gré, entre la Ville et D-Trois-Pierres, relativement à l'entretien et à la remise en culture des terres au parc agricole du Bois-de-la-Roche, à titre gratuit, dans le cadre de la mise en œuvre du projet « Cultiver l'espoir ».

Adopté à l'unanimité.

20.001 1144240013

---

**CE15 0711**

Il est

RÉSOLU :

1 - d'accorder, conformément à la loi, un contrat de gré à gré à Osisoft, LLC, détenteur des droits exclusifs du logiciel PI (Plant information), pour la fourniture de services d'entretien annuel et de mise à jour de ce logiciel, aux prix de sa soumission, soit une somme maximale de 60 747,97\$ CDN, conformément à l'offre de service de cette firme datée du 26 février 2015;

2 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1153438004

---

**CE15 0712**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'approuver, conformément à la loi, un projet de contrat-cadre de gré à gré à Bell Canada, fournisseur unique, pour la fourniture de services de communications relatifs aux liens 9-1-1 du centre de relève du Service de sécurité incendie de Montréal (SIM), pour une période de 3 ans, avec l'option de renouvellement, pour une somme maximale de 138 792,76 \$, taxes incluses, conformément à l'offre de service de cette firme et selon les termes et conditions stipulés au projet de contrat ;
- 2 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.003 1150659001

---

**CE15 0713**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'accorder au seul soumissionnaire, Béton Bolduc inc., ce dernier ayant présenté une soumission conforme, le contrat à pour la fourniture des pavés et dalles de bétons requis pour la réalisation des travaux de trottoirs des rues Duke, de Nazareth et des rues transversales dans le cadre du Projet Bonaventure, pour une durée de 36 mois, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 1 012 646,34 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 15-13999;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.004 1151009008

---

**CE15 0714**

Vu la résolution CA15 29 0091 du conseil d'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro en date du 7 avril 2015;

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder à Rebutis Solides Canadiens inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 114 860,03 \$, taxes incluses, conformément aux documents d'appel d'offres public AO 15-14172 (1242-TP1502);

2- d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.005 1153903006

---

**CE15 0715**

Il est

RÉSOLU :

de recommander aux conseil d'agglomération :

- 1 - de conclure deux ententes-cadres, d'une durée de 5 ans, pour la fourniture sur demande de serveurs d'entreprise et stockage ;
- 2 - d'accorder aux firmes ci-après désignées, ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis pour les biens mentionnés en regard de leur nom, le contrat à cette fin, aux prix de leur soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 14-13726 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel ;

<u>Firme</u>	<u>Description (articles, groupes, etc.)</u>	<u>Montant estimé (5 ans)</u>
PCD Solutions inc.	Serveurs d'entreprise et stockage	3 538 011,04 \$
ESI technologies inc.	Stockage	1 022 174,99 \$

- 3 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements et des services corporatifs, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.006 1155954002

---

**CE15 0716**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de conclure une entente-cadre avec Korth Group Ltd., plus bas soumissionnaire conforme, pour l'achat de pistolets Glock 19 Gen4, comme arme de service, et de pistolets de formation aux policiers du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 3 369 643,28 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 15-14178;
- 2 - d'imputer cette dépense de consommation à même le budget de fonctionnement du SPVM, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.007 1153997001

---

**CE15 0717**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'accorder à Motorola Solutions Canada inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour l'acquisition, l'installation et la maintenance de terminaux d'utilisateurs (TDU) et accessoires, de services de maintenance 2<sup>e</sup> niveau, pour une période de 10 ans débutant au moment de l'acquisition desdits équipements, de location de TDU et d'acquisition sur le catalogue d'accessoires, pour le lot 9, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 2 606 901,70 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 14-13812 et au tableau des prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.008 1155035004

---

**CE15 0718**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de conclure une entente-cadre d'une durée de soixante mois, à compter du 16 mai 2015, pour la fourniture sur demande de produits d'entretien;
- 2 - d'accorder à Produits Sany inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix unitaires de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 15-13951 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 3 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements, des services corporatifs, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.009 1156134001

---

**CE15 0719**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'accorder au seul soumissionnaire, Hypertec Systèmes inc., ce dernier ayant présenté une soumission conforme, un contrat pour la fourniture de trente et un appareils portables convertibles Panasonic CF-19 MK6 et équipements connexes et trois ans d'entretien, pour le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 147 166 ,85 \$ , taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 14-13796;

2 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.010 1140206014

---

**CE15 0720**

Vu la résolution CA15 210064 du conseil d'arrondissement de Verdun en date du 7 avril 2015;

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal.

- 1 - d'autoriser une dépense de 3 186 349,63 \$, taxes incluses, représentant 85,48 % du coût total du contrat, pour des travaux de réfection des rues Godin et Riverview, entre la rue Bannantyne et le boulevard LaSalle, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2 - d'accorder à la compagnie Sintra inc. (Montréal-Rive-Sud), plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission soit pour une somme maximale de 3 618 881,80 \$, conformément aux documents de l'appel d'offres public S15-002;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.011 1156459004

---

**CE15 0721**

Vu la résolution CA15 210069 du conseil d'arrondissement de Verdun en date du 7 avril 2015;

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'autoriser une dépense additionnelle de 24 439,50 \$, taxes incluses, pour des travaux électriques et le remplacement du raccordement électrique des Serres Municipales dans le cadre du contrat accordé à Les Pavages Chenail inc pour la reconstruction du boulevard LaSalle (aqueduc - pluvial - chaussée), entre la rue Bannantyne et le 7000, boulevard LaSalle, majorant ainsi le montant total de la dépense de 1 841 771,91 \$ à 1 866 241,41 \$;
- 2 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.012 1156459007

---

**CE15 0722**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser une dépense de 5 824 013,33 \$, taxes incluses, pour la reconstruction d'égout, de conduites d'eau secondaires, de chaussée, de trottoirs, de travaux d'éclairage et de modifications au réseau de la Commission des services électriques de Montréal (CSEM), dans la rue Guy, de la rue Sainte-Catherine à la rue Sherbrooke, dans l'arrondissement de Ville-Marie, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;
- 2 - d'accorder au Groupe TNT inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 5 054 013,33 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 304801 ;
- 3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.013 1154822017

---

**CE15 0723**

Vu la résolution CA15 29 0084 du conseil d'arrondissement de Pierrefonds–Roxboro en date du 7 avril 2015;

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'autoriser une dépense de 3 274 917,54 \$, taxes incluses, pour la reconstruction de la chaussée, les travaux de drainage, le remplacement des conduites d'aqueduc et d'égout sanitaire, le remplacement des branchements d'aqueduc et d'égout, de pavage, de bordures et de travaux connexes sur la 16<sup>e</sup> Avenue, 18<sup>e</sup> Avenue, 10<sup>e</sup> Rue et 13<sup>e</sup> Rue, dans l'arrondissement de Pierrefonds–Roxboro, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2 - d'accorder à Duroking construction 9200-2088 Québec inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de soumission soit pour une somme maximale de 3 089 544,85 \$, conformément aux documents de l'appel d'offres public ST-15-05;
- 3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financière inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.014 1156765005

---



**CE15 0724**

Vu la résolution CA15 29 0086 du conseil d'arrondissement de Pierrefonds–Roxboro en date du 7 avril 2015;

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'autoriser une dépense de 2 037 443,39 \$, taxes incluses, pour la reconstruction de la chaussée, les travaux de drainage, le remplacement des conduites d'aqueduc, le remplacement des branchements d'aqueduc et d'égout, le pavage et les travaux connexes sur les rues du Bosquet, Pinewood, entre la rue du Bosquet et le 4230, rue Pinewood, et Thorndale, entre les rues Oakwood et Acres, dans l'arrondissement de Pierrefonds Roxboro, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2 - d'accorder à Duroking Construction 9200-2088 Québec inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de soumission soit pour une somme maximale de 1 922 116,41 \$, conformément aux documents de l'appel d'offres public ST-15-09;
- 3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.015 1156765006

---

**CE15 0725**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'accorder à Trempro Construction inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour le projet de relocalisation temporaire de la cour de services Le Sud-Ouest, au prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 2 503 486,92 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 5760;
- 2 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.016 1155951001

---

**CE15 0726**

Vu la résolution CA15 29 0049 du conseil d'arrondissement de Pierrefonds–Roxboro en date du 2 mars 2015;

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal:

- 1 - d'autoriser une dépense de 4 494 968,23 \$, taxes incluses, pour la reconstruction de la chaussée, les travaux de drainage, le remplacement des conduites d'aqueduc, le remplacement des branchements d'aqueduc et d'égout, le pavage, les bordures et les travaux connexes sur les rues Apple Blossom, entre Maher et Arnold, Maher, Arnold, Grove, Monteray, Omega, Vincent, Valley, Brian et Molson, dans l'arrondissement de Pierrefonds–Roxboro, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;

- 2 - d'accorder à Duroking Construction 9200-2088 Québec inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de soumission, soit pour une somme maximale de 4 280 922,12 \$, conformément aux documents de l'appel d'offres public ST-15-04;
- 3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.017 1156765004

---

**CE15 0727**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'autoriser une dépense de 13 737 873,30 \$, taxes incluses, pour des travaux de voirie, comprenant la reconstruction de la chaussée (dalles courtes goujonnées), d'éclairage et de feux de circulation sur la rue Hickmore, de la 23<sup>e</sup> Avenue à la Montée de Liesse et sur la Montée de Liesse, de la rue Hickmore aux bretelles situées au nord de l'A-520, dans l'arrondissement de Saint-Laurent, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2 - d'accorder à Demix Construction, une division de Holcim (Canada) inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 13 167 373,30 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 282901;
- 3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.018 1154822007

---

**CE15 0728**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser une dépense de 11 840 000,22 \$, taxes incluses, pour la réhabilitation de conduites d'égout par chemisage (Secteur Ouest), comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;
- 2 - d'accorder à Clean Water Works inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 11 665 000,22 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 322001 ;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.019 1154822010

---

**CE15 0729**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser une dépense de 11 604 938,58 \$, taxes incluses, pour la réhabilitation de conduites d'égout par chemisage (Secteur Est), comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;
- 2 - d'accorder à Sade Canada inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 11 424 938,58 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 322002 ;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.020 1154822009

---

**CE15 0730**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'autoriser une dépense de 2 491 513,99 \$, taxes incluses, pour les travaux de planage de rue, la pose d'enrobé bitumineux, la reconstruction de bordures et de trottoirs, là où requis, dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles (PCPR 2015), comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2 - d'accorder à Pavages Métropolitain inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 2 363 413,99 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 320001;
- 3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.021 1154822016

---

**CE15 0731**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser une dépense de 11 812 338,79 \$, taxes incluses, pour des travaux d'égout, de conduites d'eau secondaire et principale, de voirie, d'éclairage, de signalisation lumineuse et de modification du réseau de la Commission des services électriques de Montréal (CSEM), dans la rue Ontario, de l'avenue de Lorimier à la rue d'Iberville (Projet de développement Pôle Frontenac, phase II), dans l'arrondissement de Ville-Marie, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;

- 2 - d'accorder à Groupe TNT inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 10 678 287,89 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 256903 ;
- 3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.022 1154822015

---

**CE15 0732**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser une dépense de 55 457 316,97 \$, taxes incluses, pour l'exécution des travaux à l'usine de production d'eau potable Atwater, dans le cadre du projet de modernisation des usines, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;
- 2 - d'accorder à HMI Construction inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 53 593 205,47 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 10160;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.023 1146019008

---

**CE15 0733**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'accorder à NMP Golf Construction inc., plus bas soumissionnaire conforme, un contrat pour l'aménagement du Secteur nord - Phase 1 du parc Jarry, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 3 134 591,43 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 14-6685;
- 2 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.024 1156316002

---

**CE15 0734**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'autoriser une dépense de 3 354 195,77 \$, taxes incluses, pour réaliser les travaux de réfection de la piste d'athlétisme extérieure et des aménagements périphériques au complexe sportif Claude-Robillard, en vue d'y accueillir la Finale provinciale des Jeux du Québec de 2016, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;
- 2 - d'accorder à Lanco Aménagement inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 2 434 395,48 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 14-6686 ;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.025 1154332001

---

**CE15 0735**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser une dépense de 3 036 592,82 \$, taxes incluses, pour la réalisation de travaux de réaménagement de la rue Bonsecours, entre la rue Saint-Paul et la rue Notre-Dame, de la rue Côte Berri, entre la rue de la Commune et la rue du Champ-de-Mars, de la reconstruction des conduites d'eau et d'égout ainsi que l'aménagement de la rue Bonneau, entre la rue de la Commune et la rue Saint-Paul - lot 1 de la phase 1 du projet de réaménagement de la rue Saint-Paul, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;
- 2 - d'accorder à Ceveco inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale 2 856 592,82 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 322601;
- 3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.026 1154139001

---

**CE15 0736**

Vu la résolution CA15 210067 du conseil d'arrondissement de Verdun en date du 7 avril 2015;

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense de 103 400,16 \$, taxes incluses, représentant 82 % du coût total du contrat pour le contrôle des matériaux et surveillance qualitative et quantitative pour le projet de réfection des rues Godin et Riverview (S15-006);

- 2- d'accorder à G&S Consultants S.E.N.C. firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, le contrat à cette fin, pour une somme maximale de 126 036,17 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public S15-006;
- 3- d'autoriser le maire d'arrondissement de Verdun ou, en son absence, le maire suppléant de cet arrondissement et la secrétaire du conseil de cet arrondissement ou, en son absence, la secrétaire substitut à signer la convention de services professionnels ainsi que tout autre document pertinent, pour et au nom de la Ville;
- 4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.028 1156459003

---

### **CE15 0737**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense de 90 456,59 \$, taxes incluses, pour les services professionnels en génie civil dans le cadre de la construction d'un nouveau chemin d'accès pour l'usine Rolls Royce, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2- d'approuver un projet de convention par lequel Beaudoin Hurens inc. firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis à cette fin, pour une somme maximale de 72 060,59 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 15-14051 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 3- d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.029 1152961001

---

### **CE15 0738**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - de conclure une entente-cadre pour la fourniture sur demande de services d'estimateurs en construction afin d'évaluer les coûts des projets de construction (infrastructures urbaines) ;
- 2 - d'approuver un projet de convention par lequel Macogep inc., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis à cette fin, pour une somme maximale de 360 504,11 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 15-14265 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention ;
- 3 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements et des services corporatifs, et ce, au rythme des besoins à combler.

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de conclure une entente-cadre pour la fourniture sur demande de services d'estimateurs en construction afin d'évaluer les coûts des projets de construction (infrastructures urbaines) ;
- 2 - d'approuver un projet de convention par lequel la seule firme soumissionnaire, Consultants Legico-CHP inc., firme ayant obtenu la note de passage en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis à cette fin, pour une somme maximale de 381 831,98 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 15-14265 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention ;
- 3 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements et des services corporatifs, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.030 1151861001

---

### **CE15 0739**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser une dépense additionnelle de 484 548,80 \$, taxes incluses, majorant ainsi la dépense totale du projet de Réaménagement du secteur ouest de la clairière située dans le parc du Mont-Royal de 8 876 425,75 \$ à 9 360 974,55 \$ taxes incluses;
- 2 - d'autoriser l'augmentation du contrat accordé à Super Excavation inc. (CG14 0196) de 644 463,87 \$, le majorant ainsi de 8 069 477,95 \$ à 8 713 941,82 \$;
- 3 - d'autoriser le retrait des travaux non requis du contrat forfaitaire de 146 073, 43 \$ vers les travaux contingents et supplémentaires;
- 4 - d'autoriser le transfert des incidences de 159 915,07 \$ vers le contrat pour le paiement des travaux supplémentaires;
- 5 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.031 1150504007

---

### **CE15 0740**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser une dépense de 1 754 338,41 \$, taxes incluses, pour les services professionnels en gestion de projets pour la rénovation et la mise à niveau de plusieurs casernes de pompiers, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;

- 2 - d'approuver un projet de convention par lequel Macogep inc., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis à cette fin, pour une somme maximale de 1 525 511,66 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 14-14002 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.033 1145350006

---

#### **CE15 0741**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser la tenue des activités d'accueil entourant le Relais de la flamme des Jeux panaméricains TORONTO 2015.
- 2 - d'autoriser la signature de la lettre d'entente avec le Comité d'organisation de Toronto pour les Jeux panaméricains et parapanaméricains de 2015 (TO2015).

Adopté à l'unanimité.

20.034 1150679005

---

#### **CE15 0742**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de décréter l'acquisition par voie d'expropriation ou par tout autre moyen d'un terrain situé au sud-ouest de la rue Dalhousie et au nord-ouest de la rue Ottawa, constitué du lot 1 179 734 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, d'une superficie de 8 325,1 mètres carrés, dans l'arrondissement du Sud-Ouest, aux fins d'aménagement d'un nouveau parc et d'un bassin de rétention des eaux;
- 2 - de mandater le Service des affaires juridiques pour entreprendre toutes les procédures requises à cette fin;
- 3 - d'autoriser une dépense de 28 053 900 \$, taxes incluses, pour cette acquisition;
- 4 - d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.035 1154435001

---



**CE15 0743**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'approuver un projet de renouvellement de contrat de prêt de locaux par lequel la Ville de Montréal prête, à des fins artistiques, à titre gratuit, à Montréal Arts Interculturels, pour une période de 2 ans 6 mois et 20 jours, à compter du 12 juin 2015, les locaux 103, 223, 428 et 430, d'une superficie totale de 1 130,06 mètres carrés, situés au rez-de-chaussée, au 2<sup>e</sup> étage et au 4<sup>e</sup> étage de l'immeuble situé au 3680, rue Jeanne-Mance, le tout selon les termes et conditions stipulés au projet de contrat prêt de locaux.

Adopté à l'unanimité.

20.036 1154069002

**CE15 0744**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier totalisant 179 500 \$, aux 37 organismes ci-après désignés, dans le cadre du Programme de soutien à la diversité des expressions culturelles – Festivals et événements – 2015, et au montant indiqué en regard de chacun d'eux :

<b>ORGANISMES</b>	<b>PROJETS</b>	<b>PÉRIODES PRÉVUES 2015</b>	<b>MONTANTS 2015</b>
Alchimie, Créations et culture	Orientalys	23 au 26 juillet	15 000 \$
Arc-en-ciel d'Afrique	Massimadi	17 au 28 février	3 000 \$
Association de la Communauté noire de Côte-des-Neiges	Festival international de Steelpan de Montréal	4 et 5 juillet	1 000 \$
Association culturelle St-Volodymyr de Montréal	Festival Ukrainien de Montréal	11 au 13 septembre	4 500 \$
Association des jeunes de la Petite-Bourgogne	Festival de la Petite-Bourgogne	12 septembre	3 500 \$
Association Rocado	Festival du film Roumain de Montréal	10 au 15 novembre	1 000 \$
Carrefour de liaison et d'aide multiethnique (CLAM)	Diversi-Été	08 août	1 000 \$
Carrefour socioculturel du Centre Afrika	Journées africaines	23 et 24 mai 2015	5 000 \$
Centre africain de développement et d'entraide (CADE)	Festival interculturel de Pointe Saint-Charles	7 et 8 août	1 000 \$
Centre culturel Kabir	Festival des films de l'Asie du sud	Sept ou oct.	1 000 \$
Centre international de documentation et d'information haïtienne, caraïbéenne et afro-canadienne (CIDIHCA)	Cent ans de présence afrocaribéenne	21 février au 21 mars	1 000 \$
Comité international pour la promotion du Créole et de l'alphabétisation (KEPKAA)	Fête de la paix de Saint-Pierre	19 septembre	3 000 \$
Comité de revitalisation urbaine intégrée du quartier Saint-Pierre	Mois du Créole à Montréal	du 1er au 31 octobre	5 000 \$
Communauté Sépharade unifiée du Québec	Festival Sefarad de Montréal 2015	29 novembre au 12 décembre	7 000 \$
Congrès national des Italo-Canadiens, région Québec	Semaine Italienne de Montréal	7 au 16 août	25 000 \$

Festival Accès Asie	Célébration du patrimoine asiatique	du 1er au 24 mai	9 000 \$
Festival de contes Il était une fois	Festilou	10 au 17 mai	2 000 \$
Festival Flamenco Montréal	Festival Flamenco Montréal	4 au 12 septembre	5 000 \$
Festival International de Tango de Montréal	Festival International de Tango de Montréal	11 au 16 août	3 000 \$
Festival Polonais à Montréal	Festival Polonais à Montréal	8 et 9 août	3 000 \$
FIP Le Festival international de percussion	Festival International de percussions	3 au 12 juillet	10 000 \$
Folklore Canada International	Spectacle Montréal International 2015	19 septembre - 14 et 15 novembre	2 500 \$
Fondation Fabienne Colas (FIFBM)	Festival international du film Black de Montréal	22 au 27 septembre	15 000 \$
Fondation Fabienne Colas (Haïti en folie)	Haiti en folie	23 au 26 juillet	10 000 \$
Fondation LatinArte	Festival LatinArte	du 17 septembre au 17 octobre	5 000 \$
La Maison des Familles de Mercier-Est	Fête des familles	30 mai	1 000 \$
L'Île de Cuba / La isla de Cuba	Festival international Cubaneando	25 et 26 juillet	3 000 \$
Matsuri Japon	Matsuri Japon	15 août	1 500 \$
Mon resto Saint-Michel	Festival des Nations	18 juillet	4 000 \$
Musée des maîtres et artisans du Québec	Nos cultures, notre richesse	24 mai	1 000 \$
Patrimoine funéraire Montréal	La Fête des Morts	31 octobre au 30 novembre	1 000 \$
Playmas Montréal cultural association inc.	Taste of Caribbean - Un goût des caraïbes	26 au 28 juin	6 000 \$
Prévention Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce	Festival des arts urbains Hip Hop You Don't Stop	18 et 19 septembre	4 500 \$
Service des loisirs St-Jacques	Fête des voisins aux Habitations Jeanne-Mance	7 juin	1 000 \$
Société du patrimoine d'expression du Québec	Folklories 2015 - Rituels de fertilité	octobre ou novembre	3 000 \$
Société Québécoise d'Ensemble-claviers	Les Saisons Russes de Montréal	12 au 14 juin	1 000 \$
Table de concertation sur la culture de Mercier - Hochelaga-Maisonneuve	Carnaval Estival de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	7, 8, 9 et 15 août	6 000 \$
Tohu, cité des arts du Cirques	La Falla	13 au 15 août	5 000 \$

2- d'imputer ces dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.037 1150679004

## CE15 0745

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

1 - d'approuver la répartition de l'enveloppe dédiée aux centres locaux de développement provenant du gouvernement du Québec et de la Ville;

- 2 - d'accorder un soutien financier totalisant la somme de 6 931 197,79 \$ aux organismes ci-après désignés, pour l'année 2015-2016, au montant indiqué en regard de chacun d'eux, afin d'assurer la continuité des services en matière de développement économique local;

<b>Organismes</b>	<b>Contributions</b>
SODEC RDP-PAT-ME	1 038 850,90 \$
SDÉVM	2 321 042,57 \$
CLD Ouest-de-l'Île	1 019 355,97 \$
CLD Centre-Ouest	667 065,10 \$
CDEC Ahuntsic-Cartierville	488 216,67 \$
CDEC Rosemont-Petite-Patrie	1 396 666,58 \$
<b>TOTAL</b>	<b>6 931 197,79 \$</b>

- 3 - d'approuver les 6 projets de convention entre la Ville et ces organismes établissant les modalités et les conditions de versement de ces soutiens financiers;

- 4 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.038 1155175002

---

#### **CE15 0746**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'accorder un soutien financier de 1,25 M\$ par année à Événements GPCQM pour la réalisation du Grand Prix Cycliste de Montréal, pour une période de cinq ans, soit de 2015 à 2019;
- 2 - d'approuver le projet de convention entre la Ville et cet organisme établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier.

Adopté à l'unanimité.

20.039 1140679004

---

#### **CE15 0747**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de reconnaître Concertation Montréal comme interlocuteur privilégié en matière de concertation intersectorielle et de développement régional et comme l'organisme à but non lucratif auquel l'agglomération entend confier des pouvoirs, tel que prévu à dans le projet de loi n°28;

- 2 - de verser à Concertation Montréal une contribution financière jusqu'à un maximum de 400 000 \$, au besoin et sur présentation de pièces justificatives, afin d'assumer le manque à gagner entre la date de dissolution de la CRÉ de Montréal et la signature de la nouvelle entente avec le conseil d'agglomération;
- 3 - de mandater les élus municipaux membres du comité de transition chargé de la liquidation de la CRÉ à procéder au transfert vers Concertation Montréal, sous réserve que le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire autorise ledit transfert.

Adopté à l'unanimité.

20.040 1154784008

---

#### **CE15 0748**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser le versement d'une contribution maximale de 1,6 M\$ à l'organisme à but non lucratif Habitation 21, pour son projet d'habitation sis sur la rue Ottawa dans l'arrondissement Le Sud-Ouest, dans le cadre du réaménagement de l'échangeur Turcot et du remplacement des logements abordables du 780 rue St-Rémi;
- 2 - de ne procéder au versement de cette contribution que dans l'éventualité où le coût de réalisation du projet excéderait l'enveloppe de 14,5 M \$ garantie par le ministère des Transports du Québec à ce projet d'habitation.

Adopté à l'unanimité.

20.042 1150634002

---

#### **CE15 0749**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

de déclarer le conseil de ville compétent, pour une période de 10 ans, conformément à l'article 85.5 de la *Charte de la Ville de Montréal*, en matière d'abattage d'arbres lorsqu'il s'agit de frênes dans le contexte de l'adoption du Règlement relatif à la lutte contre la propagation de l'agrile du frêne sur le territoire de la Ville de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

30.001 1146620016

---

**CE15 0750**

Vu la résolution CA15 210081 du conseil d'arrondissement de Verdun en date du 7 avril 2015;

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'autoriser le greffier à émettre une attestation de non-objection en vertu l'article 32 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (RLRQ., c. Q-2) pour la réalisation du projet d'aménagement de mesures particulières et temporaires visant le rétablissement des conditions biologiques du ruisseau des Hérons, dans l'arrondissement de Verdun.

Adopté à l'unanimité.

30.002 1152192004

---

**CE15 0751**

Vu la résolution CA15 12099 du conseil d'arrondissement d'Anjou en date du 7 avril 2015;

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'accepter l'offre de l'arrondissement d'Anjou de prendre en charge la réalisation de certains projets de voirie sur le réseau artériel de son territoire, dont ceux concernant les travaux sur les boulevards des Galeries-d'Anjou, des Sciences et Bourget, dans le cadre du programme PRR local, conformément à l'article 85 de la *Charte de la Ville de Montréal*.

Adopté à l'unanimité.

30.003 1150351002

---

**CE15 0752**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'offrir aux arrondissements les services professionnels du Service des grands parcs, du verdissage et du Mont-Royal pour faire la gestion globale et réaliser les projets d'aménagement du Programme de réfection des terrains de balle de Montréal, et ce, conformément à l'article 85 de la *Charte de la Ville de Montréal*.

Adopté à l'unanimité.

30.004 1156316005

---

**CE15 0753**

Il est

RÉSOLU :

- 1- de ratifier une dépense de 2 790,75 \$ relative au déplacement, du 13 au 18 mars 2015, de M. Denis Coderre, maire de Montréal, dans le cadre d'une mission à Miami;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.005 1150843004

---

**CE15 0754**

Il est

RÉSOLU :

- 1- de ratifier une dépense de 1 067,63 \$ relative au déplacement, les 24 et 25 mars 2015, de M. Denis Coderre, maire de Montréal, dans le cadre d'une mission à Toronto;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.006 1150843005

---

**CE15 0755**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser la dépense estimée à 1 138,26 \$ relative au déplacement de M. Russell Copeman, membre du comité exécutif, du 30 avril au 1<sup>er</sup> mai 2015, à Winnipeg (Manitoba), afin de participer à la 47<sup>e</sup> édition annuelle du congrès national sur le logement et l'itinérance organisé par l'Association canadienne d'habitation et de rénovation urbaine (ACHRU);
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.007 1154310002

---

**CE15 0756**

Vu la résolution CA15 30 04 0088 du conseil d'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles en date du 7 avril 2015;

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - de modifier le budget de la Ville, pour l'année 2015 en conformité avec l'article 144 de la Charte de la Ville de Montréal, en augmentant l'enveloppe budgétaire des revenus et dépenses afin de tenir compte de la réception, par l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, d'un revenu supplémentaire de 29 684,50 \$ en provenance de la vente de véhicules à l'encan et verser le produit de la vente d'équipements au budget des travaux publics aux fins d'achats de machinerie et équipements;
- 2 - d'autoriser un budget additionnel de dépense équivalent au revenu additionnel correspondant et d'imputer ce revenu conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.008 1151163002

---

**CE15 0757**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal:

- 1 - d'adopter un budget supplémentaire de 236 648 000 \$ au PTI 2015-2017, provenant du report des surplus du budget d'emprunt à la charge des contribuables au 31 décembre 2014, et ce, pour l'ensemble des arrondissements selon le document joint au dossier décisionnel;
- 2 - de signifier aux arrondissements qu'ils ont l'entière responsabilité de prévoir le budget de fonctionnement requis à l'exploitation de tout nouvel équipement.

Adopté à l'unanimité.

30.009 1155337001

---

**CE15 0758**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'adopter un budget supplémentaire de 21 105 000 \$ au PTI 2015-2017, provenant du report de surplus du budget d'emprunt à la charge des contribuables d'agglomération au 31 décembre 2014, et ce, pour les arrondissements de Ville-Marie, de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, du Plateau-Mont-Royal, de Saint-Laurent, du Sud-Ouest et de Villieray–Saint-Michel–Parc-Extension, selon le document annexé en pièce jointe au dossier décisionnel;

- 2 - de signifier aux arrondissements qu'ils ont l'entière responsabilité de prévoir le budget de fonctionnement requis à l'exploitation de tout nouvel équipement.

Adopté à l'unanimité.

30.010 1155337002

---

**CE15 0759**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

**RÉSOLU :**

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'adopter la politique d'attribution, d'utilisation et de renflouement des surplus de gestion dégagés de l'exercice financier de 2014 de la Ville de Montréal;
- 2 - d'approuver la méthode de calcul permettant d'établir les résultats financiers de 2014 des arrondissements dans le but d'établir leur surplus de gestion;
- 3 - d'adopter l'affectation du surplus d'un montant de 71 954,0 \$ (en milliers de dollars) aux arrondissements et autoriser les transferts aux arrondissements;
- 4 - d'adopter l'affectation du surplus d'un montant de 6 089,2 \$ (en milliers de dollars) à la Commission des services électriques pour le fonds de stabilisation des taux de redevances;
- 5 - d'adopter l'affectation du surplus aux dossiers suivants (en milliers de dollars) :

Mise en place du bureau de l'inspecteur général	275,0 \$
Assainissement du site du Parc d'entreprises de la Pointe-Saint-Charles	5 000,0 \$
Élections municipales de 2017	4 000,0 \$
Entente sur le développement culturel (MCCC)	993,5 \$
Contamination fongique au Pavillon La Fontaine (CE14 1782)	79,9 \$
Fonds de dynamisation des rues commerciales	1 690,3 \$
Renflouement du fonds d'énergie.	1 381 \$
Fonds de location à long terme de véhicules	674,4 \$
<b>TOTAL</b>	<b>14 094,1 \$</b>

- 6 - d'adopter l'affectation des surplus cumulés d'un montant de 15 000,0 \$ (en milliers de dollars) du conseil municipal pour l'équilibre budgétaire 2015.

Adopté à l'unanimité.

30.011 1155205001

---



**CE15 0760**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

d'adopter l'affectation du surplus au dossier suivant (en milliers de dollars) :

- |   |         |          |
|---|---------|----------|
| - Service du matériel roulant et des ateliers –<br>Diagnostic et réparation des moteurs diesel du parc<br>des véhicules du Service de sécurité incendie de Montréal | TOTAL : | 291,4 \$ |
|---|---------|----------|

Adopté à l'unanimité.

30.012 1155205002

---

**CE15 0761**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de déposer au conseil municipal et au conseil d'agglomération la réponse du comité exécutif au rapport de la Commission permanente sur l'inspecteur général suite à l'étude du Rapport et des recommandations de l'inspecteur général concernant l'appel d'offres 13-13242 (Interaction projet Sainte-Catherine)

Adopté à l'unanimité.

30.014 1153430002

---

**CE15 0762**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de déposer au conseil municipal et au conseil d'agglomération la réponse du comité exécutif aux rapports de la Commission sur les finances et l'administration sur l'étude du programme triennal d'immobilisations 2015-2017 et des prévisions budgétaires 2015, des budgets des sociétés paramunicipales et organismes de la Ville de Montréal ainsi que du budget 2015 de la Société de transport de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

30.015 1153430009

---

**CE15 0763**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

de demander au ministre de la Justice de désigner monsieur Denis Coderre, maire de la Ville de Montréal, pour agir à titre de « célébrant compétent » pour célébrer des mariages et des unions civiles sur le territoire de la Ville de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

30.016 1153430006

---

**CE15 0764**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1- que la Société du parc Jean-Drapeau recoure aux services de la Ville notamment pour la gestion de projets, l'approvisionnement, les services juridiques, les finances, conformément à l'article 8 de la convention intervenue en 1996 entre la Ville de Montréal et la Société du parc des Îles, maintenant la Société du parc Jean-Drapeau;
- 2- que, considérant les irrégularités constatées par l'Inspecteur général dans les processus d'octroi de certains contrats dans son rapport de mars 2015 et ses recommandations ainsi que les recommandations de la Commission permanente sur l'inspecteur général, il est exigé que la Société du parc Jean-Drapeau résilie certains contrats;
- 3- que la SPJD n'accorde plus de contrats de gré à gré à l'organisme sans but lucratif, Quartier international de Montréal (QIM).

Adopté à l'unanimité.

30.017 1150215001

---

**CE15 0765**

Il est

RÉSOLU :

d'édicter, en vertu de l'article 18 du Règlement sur la subvention municipale pour l'acquisition d'une propriété (14-035), l'ordonnance no 1 jointe au présent extrait de résolution et identifiée par le greffier afin de hausser le prix d'achat maximum permis de 50 000 \$ pour les bâtiments résidentiels unifamiliaux, et de 25 000 \$ pour les bâtiments résidentiels de 2 logements hors sol, portant le prix d'achat permis à un maximum respectif de 450 000 \$ et de 475 000 \$, pour le volet « bâtiment résidentiel existant » du Programme acquisition d'une propriété. Le prix d'achat maximum permis pour les bâtiments résidentiels de 3 logements hors sol demeurerait inchangé à 490 000 \$.

Adopté à l'unanimité.

40.001 1156918002

---

**CE15 0766**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement intérieur de la Ville sur la délégation de pouvoirs du conseil de la Ville aux conseils d'arrondissement (02-002) », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente;
- 2- d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion et adoption de projet, le projet de règlement intitulé « Règlement relatif à la lutte contre la propagation de l'agrile du frêne sur le territoire de la Ville de Montréal », et d'en recommander l'adoption à une séance ultérieure;

de recommander au conseil municipal :

- 3- d'adopter le projet de règlement intitulé «Règlement relatif à la lutte contre la propagation de l'agrile du frêne sur le territoire de la Ville de Montréal »;
- 4- de tenir une assemblée publique de consultation par l'intermédiaire du maire ou d'un autre membre du conseil désigné par le maire;
- 5- de déléguer au greffier le pouvoir de fixer la date, l'heure et le lieu de l'assemblée publique, un rapport de consultation devant être déposé au conseil municipal afin que la version finale du règlement puisse être adoptée par ce dernier.

Adopté à l'unanimité.

40.002 1146620009

---

**CE15 0767**

Vu la résolution CA15 210092 du conseil d'arrondissement de Verdun en date du 7 avril 2015;

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement abrogeant le Règlement régissant l'établissement des salons de coiffure - #1607 », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.003 1155291004

---

**CE15 0768**

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'agglomération, pour avis de motion le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement relatif aux règles de contrôle et de suivi budgétaire (RCG 07-030) » et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.004 1153592001

---

**CE15 0769**

Vu la résolution CA15 25 0154 du conseil d'arrondissement du Plateau-Mont-Royal en date du 7 avril 2015;

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'adopter, sans changement, le règlement intitulé « Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) » visant la modification de la liste des « Bâtiments d'intérêt patrimonial et architectural hors secteurs de valeur exceptionnelle » pour y inscrire le bâtiment situé au 3980, rue Saint-Denis (Presbytère Saint-Jude) sous la désignation « Les édifices commerciaux ».

Adopté à l'unanimité.

40.005 1140437006

---

**CE15 0770**

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'agglomération, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 1 700 000 \$ pour le financement de l'aménagement et du réaménagement du domaine public du Quartier des spectacles et de ses abords ainsi que de l'achat d'équipement spécialisé et de mobilier urbain y afférents », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.006 1153820002

---

**CE15 0771**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion et adoption de projet, le projet de règlement intitulé « Règlement relatif à la cession pour fins d'établissement, de maintien et d'amélioration de parcs, de terrains de jeux et de préservation d'espaces naturels sur le territoire de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro », et d'en recommander l'adoption à une séance ultérieure;

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'adopter le projet de règlement intitulé « Règlement relatif à la cession pour fins d'établissement, de maintien et d'amélioration de parcs, de terrains de jeux et de préservation d'espaces naturels sur le territoire de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro »;
- 2- de tenir une consultation publique par l'intermédiaire du maire ou d'un autre membre du conseil désigné par le maire;
- 3- de déléguer au greffier le pouvoir de fixer la date, l'heure et le lieu de l'assemblée publique, un rapport de consultation devant être déposé au conseil municipal afin que la version finale du règlement puisse être adoptée par ce dernier.

Adopté à l'unanimité.

40.007 1142640043

---

**CE15 0772**

Il est

RÉSOLU :

Il est recommandé d'adopter le projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) afin d'y intégrer le programme particulier d'urbanisme du Quartier des gares » et de mandater l'Office de consultation publique de Montréal pour assurer la tenue d'une consultation publique portant sur ce projet.

Adopté à l'unanimité.

40.008 1156347027

---

**CE15 0773**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur les tarifs (exercice financier 2015) (14-044) », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.009 1153430008

---

**CE15 0774**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

de désigner M<sup>e</sup> Emmanuel Tani-Moore pour agir à titre de greffier-adjoint de la Ville - Service du greffe.

Adopté à l'unanimité.

50.001 1150132001

---

**CE15 0775**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1- de nommer Mme Francine Laverdière au poste de directrice - budget, planification financière et fiscale au Service des finances, dans la classe salariale FM11 (116 030 \$ - 145 040 \$ - 174 050 \$) pour un mandat à durée indéterminée, à compter du 27 avril 2015, conformément aux conditions de travail en vigueur et articles concernés;
- 2- de nommer Mme Sylvie Monette au poste de directrice - conseil et soutien financiers au Service des finances, dans la classe FM11 (116 030 \$ - 145 040 \$ - 174 050 \$) pour un mandat à durée indéterminée, à compter du 19 mai 2015, conformément aux conditions de travail en vigueur et articles concernés, et autoriser le directeur du Services des finances et trésorier de la Ville à signer le contrat de travail, pour et au nom de la Ville.

Adopté à l'unanimité.

50.002 1154506001

---

**CE15 0776**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de créer le poste temporaire de Directeur de projets - Société du parc Jean-Drapeau et d'approuver l'embauche de M. Sylvain Daniel, à compter des présentes, au salaire annuel de 150 000 \$, dans la fourchette salariale FM 10, de le prêter à la Société du Parc Jean-Drapeau, et d'autoriser le directeur général de la Ville à signer ce contrat de travail, pour et au nom de la Ville.

Adopté à l'unanimité.

50.003 1154636001

---

**CE15 0777**

Vu la résolution CA15 30 04 0077 du conseil d'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles en date du 7 avril 2015;

Il est

RÉSOLU :

- 1- de déposer à la prochaine assemblée du conseil municipal le Plan directeur pour la revitalisation du boulevard Gouin sur le territoire de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles;
- 2- d'assurer la mise en oeuvre du plan en priorisant des investissements dans le cadre du PTI 2016-2018 et années subséquentes de la ville centre.

Adopté à l'unanimité.

60.001 1154810004

---

**CE15 0778**

Il est

RÉSOLU :

de déposer à la prochaine assemblée du conseil municipal le Rapport de vérification de la 1<sup>ère</sup> étape du processus d'évaluation des compétences pour professionnels et cadres conseils - Tests en ligne (TEL).

Adopté à l'unanimité.

60.002 1151040001

---

**CE15 0779**

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte de l'analyse du Service de la diversité sociale et des sports relative à l'avis du Conseil interculturel de Montréal intitulé « Portrait médiatique de l'intégration économique des immigrants dans la métropole ».

Adopté à l'unanimité.

60.003 1153881002

---

**CE15 0780**

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport trimestriel sur les mainlevées, couvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier 2015 au 31 mars 2015, conformément à l'encadrement administratif C-OG-SCARM-D-11-002 « Mainlevées (Directive) ».

Adopté à l'unanimité.

60.004 1153496003

---

**CE15 0781**

Il est

RÉSOLU :

de déposer à la prochaine assemblée du conseil municipal trois règlements adoptés par le Jeune Conseil de Montréal à l'occasion de sa 28<sup>e</sup> édition tenue les 23, 24 et 25 janvier 2015, portant respectivement sur les stationnements et la mobilité urbaine, la responsabilisation environnementale, et la préservation du patrimoine religieux.

Adopté à l'unanimité.

60.005 1150148001

---

**CE15 0782**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de déposer à la prochaine assemblée du conseil municipal le rapport financier consolidé vérifié de la Ville de Montréal pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2014 tel que produit sur les formules prescrites par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

Adopté à l'unanimité.

60.006 1153592005

---



**CE15 0783**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de déposer à la prochaine assemblée du conseil d'agglomération le rapport financier consolidé vérifié de la Ville de Montréal pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2014 tel que produit sur les formules prescrites par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

Adopté à l'unanimité.

60.007 1153592006

---

**CE15 0784**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de déposer à la prochaine assemblée du conseil municipal le rapport financier consolidé vérifié de la Ville de Montréal pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2014 ainsi que le rapport Reddition de comptes financière 2014.

Adopté à l'unanimité.

60.008 1153592003

---

**CE15 0785**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de déposer à la prochaine assemblée du conseil d'agglomération le rapport financier consolidé vérifié de la Ville de Montréal pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2014 ainsi que le rapport Reddition de comptes financière 2014.

Adopté à l'unanimité.

60.009 1153592004

---

**CE15 0786**

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats dans le cadre du mandat SMCE155954002 - Conclure avec PCD Solutions inc. et ESI Technologies inc., des ententes-cadres d'une durée de 5 ans, pour la fourniture de serveurs d'entreprise et stockage - Appel d'offres public 14-13726 – (7 soumissionnaires) (PCD Solutions inc. : 3 538 011,04 \$ - ESI Technologies inc: 1 022 174,99 \$).

Adopté à l'unanimité.

60.010 1153624019

---

**CE15 0787**

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats dans le cadre du mandat SMCE153997001 - Conclure avec Korth Group Ltd, plus bas soumissionnaire conforme, une entente-cadre d'une durée de 24 mois, pour l'achat de pistolets Glock 19 Gen4 comme arme de service et de pistolets de formation aux policiers du SPVM, pour une somme maximale de 3 369 643.28 \$, taxes incluses – Appel d'offres public 15-14178 (deux soumissionnaires conformes).

Adopté à l'unanimité.

60.011 1153624017

---

**CE15 0788**

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats dans le cadre du mandat SMCE155035004 - Accorder à Motorola Solutions Canada inc., le contrat pour l'acquisition, l'installation et la maintenance de terminaux d'utilisateurs (TDU) et accessoires, de services de maintenance 2e niveau (pour une période de 10 ans débutant au moment de l'acquisition desdits équipements), de location de TDU et d'acquisition sur le catalogue d'accessoires, pour le lot 9, pour une somme maximale de 2 606 901,70 \$, taxes incluses – Appel d'offres public 14-13812 (2 soumissionnaires).

Adopté à l'unanimité.

60.012 1153624018

---

**CE15 0789**

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats dans le cadre du mandat SMCE156134001 - Conclure avec la firme Produits Sany inc., une entente-cadre pour la fourniture, sur demande, de produits d'entretien pour une période de soixante (60) mois suite à l'appel d'offres public 15-13951 (montant estimé à 4 213 149,69\$ - 6 soum.).

Adopté à l'unanimité.

60.013 1153624020

---

**CE15 0790**

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats dans le cadre du mandat SMCE156765004 - Accorder un contrat à Duroking construction 9200-2088 Québec inc. pour la reconstruction de la chaussée, travaux de drainage, remplacement des conduites d'aqueduc, remplacement des branchements d'aqueduc et d'égout, pavage, bordures et travaux connexes sur les rues Apple Blossom (entre Maher et Arnold), Maher, Arnold, Grove, Monteray, Omega, Vincent, Valley, Brian et Molson, dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro - Dépense totale de 4 494 968,23 \$, taxes incluses (contrat 4 280 922,12 \$ + incidences 214 046,11 \$) - Appel d'offres public ST-15-04 (11 soumissionnaires).

Adopté à l'unanimité.

60.014 1153624016

---

**CE15 0791**

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats dans le cadre du mandat SMCE154822007 - Accorder un contrat à Demix Construction, une division de Holcim (Canada) inc., pour des travaux de voirie, comprenant la reconstruction de la chaussée (dalles courtes goujonnées), d'éclairage et de feux de circulation sur la rue Hickmore, de la 23e Avenue à la Montée de Liesse et sur la Montée de Liesse, de la rue Hickmore aux bretelles situées au nord de l'A-520. Arrondissement: Saint-Laurent. Dépense totale de 13 737 873,30 \$ (contrat: 13 167 373,30 \$ + incidences: 570 500,00 \$), taxes incluses. Appel d'offres public 282901 - 3 soumissionnaires.

Adopté à l'unanimité.

60.015 1153624013

---

**CE15 0792**

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats dans le cadre du mandat SMCE154822010 - Accorder un contrat à Clean Water Works inc, pour la réhabilitation de conduites d'égout par chemisage - Secteur Ouest. Dépense totale de 11 840 000,22 \$ (contrat UX-15253 :11 665 000,22 \$ + incidences: 175 000,00 \$), taxes incluses. Appel d'offres public 322001 - 2 soumissionnaires.

Adopté à l'unanimité.

60.016 1153624023

---

**CE15 0793**

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats dans le cadre du mandat SMCE154822009 - Accorder un contrat à Sade Canada inc., pour la réhabilitation de conduites d'égout par chemisage - Secteur Est. Dépense totale de 11 604 938,58 \$ (contrat UX-15252 : 11 424 938,58 \$ + incidences: 180 000,00 \$), taxes incluses. Appel d'offres public 322002 - 3 soumissionnaires.

Adopté à l'unanimité.

60.017 1153624024

---

**CE15 0794**

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats dans le cadre du mandat SMCE154822016 - Accorder un contrat à Pavages Métropolitain inc., pour des travaux de planage de rue, pose d'enrobé bitumineux, reconstruction de bordures et de trottoirs, là où requis (PCPR 2015). Arrondissement: Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles. Dépense totale de 2 491 513,99 \$ (contrat: 2 363 413,99 \$ + incidences: 128 100,00 \$), taxes incluses. Appel d'offres public 320001 - 11 soumissionnaires.

Adopté à l'unanimité.

60.018 1153624014

---

**CE15 0795**

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats dans le cadre du mandat SMCE154822015 - Accorder un contrat à Groupe TNT inc., pour des travaux d'égout, de conduites d'eau secondaire et principale, de voirie, d'éclairage, de signalisation lumineuse et de modification du réseau de la CSEM, dans la rue Ontario, de l'avenue De Lorimier à la rue D'Iberville (Projet de développement Pôle Frontenac, phase II). Arrondissement de Ville-Marie. Dépense totale de 11 812 338,79 \$ (contrat: 10 678 287,89 \$ + incidences: 1 134 050,90 \$), taxes incluses. Appel d'offres public 256903 - 8 soumissionnaires.

Adopté à l'unanimité.

60.019 1153624025

---

**CE15 0796**

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats dans le cadre du mandat SMCE146019008 - Accorder un contrat à HMI Construction inc. pour l'exécution des travaux à l'usine de production d'eau potable Atwater, dans le cadre du projet de modernisation des usines - Dépense totale de 55 457 316,97 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 10160 - 3 soumissionnaires.

Adopté à l'unanimité.

60.020 1153624021

---

**CE15 0797**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats dans le cadre du mandat SMCE156316002 - Accorder un contrat à NMP Golf Construction Inc., pour l'aménagement du secteur nord - Phase 1 du parc Jarry pour une dépense totale de 3 134 591,43 \$, taxes incluses - Appel d'offres public (14-6685) - (10 soumissionnaires).

Adopté à l'unanimité.

60.021 1153624015

---

**CE15 0798**

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats dans le cadre du mandat SMCE154332001 - Accorder un contrat à Lanco Aménagement inc. pour réaliser les travaux de réfection de la piste d'athlétisme extérieure et des aménagements périphériques au complexe sportif Claude-Robillard en vue d'y accueillir la Finale provinciale des Jeux du Québec de 2016 - Autoriser une dépense de 3 354 195,77 \$, taxes et incidences incluses - Appel d'offres public n° 14-6686 - 11 soumissions.

Adopté à l'unanimité.

60.022 1153624012

---

**CE15 0799**

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats dans le cadre du mandat SMCE154139001 - Accorder un contrat à Ceveco inc. pour la réalisation des travaux de réaménagement de la rue Bonsecours entre la rue Saint-Paul et la rue Notre-Dame, de la rue Côte Berri entre la rue de la Commune et la rue du Champ-de-Mars, de la reconstruction des conduites d'eau et d'égout ainsi que l'aménagement de la rue Bonneau entre la rue de la Commune et la rue Saint-Paul - lot 1 de la phase 1 du projet de réaménagement de la rue Saint-Paul - Arrondissement Ville-Marie - Dépense totale de 3 036 592,82 \$ (contrat: 2 856 592,82\$ + incidences: 180 000 \$), taxes incluses. Appel d'offres public 322601 - 2 soumissionnaires.

Adopté à l'unanimité.

60.023 1153624026

---

**CE15 0800**

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats dans le cadre du mandat SMCE145350006 - Accorder un contrat de services professionnels en gestion de projets à Macogep inc. pour la rénovation et la mise à niveau de plusieurs casernes de pompiers pour une somme maximale de 1 525 511,66 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 14-14002 - (5 soumissionnaires) / Approuver un projet de convention à cette fin.

Adopté à l'unanimité.

60.024 1153624022

---

**Levée de la séance à 11 h 45**

70.001

---

Les résolutions CE15 0705 à CE15 0800 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

---

Pierre Desrochers  
Président du comité exécutif

---

Yves Saindon  
Greffier de la Ville